

Calendrier scolaire

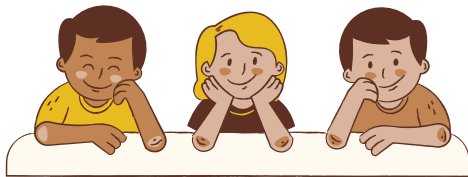
S'y référer pour:

- Les journées pédagogiques;
- Les journées de congé;
- Les jours cycles.



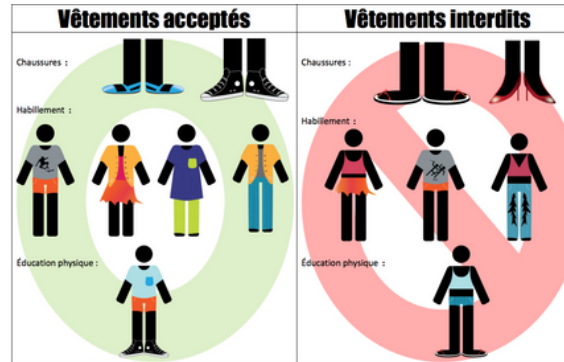
Fermeture de l'école

Lors des tempêtes de neige ou en cas de force majeure (panne électrique, problème de chauffage, etc.), il arrive que le Centre de services scolaire doive prendre la décision de fermer un ou des établissements afin d'assurer la sécurité des élèves. L'information est d'abord diffusée sur la page d'accueil du cscapitale.qc.ca et sur la page Facebook de le Centre de services scolaire. Elle est aussi disponible sur la réponse automatique du système téléphonique au 418 686-4040.



Rôle de l'élève ...

- Respecter les règles de vie;
- Respecter le code vestimentaire de l'école;
- Adapter un comportement adéquat;
- Faire le travail demandé, à l'école et à la maison.



... et des parents!

- Soutenir son enfant dans ses apprentissages scolaires, l'aider dans ses devoirs et leçons;
- Mettre en place des routines qui favorisent les apprentissages;
- Communiquer avec l'école ou l'enseignant lorsque nécessaire (difficultés, absences, etc.);
- Motiver son enfant, parler en bien de l'école.



Bienvenue!

À l'école

Notre-Dame-du-Canada

COORDONNÉES

383, rue, Chabot

Québec (Québec) G1M 1L4

Téléphone :

418 686-4040, poste 4031

ecole.nd-canada@cscapitale.qc.ca

Horaires des élèves

Préscolaire:

7h55 à 10h17 et 12h40 à 15h

Primaire:

7h55 à 11h15 et 12h40 à 15h.



Les élèves peuvent entrer dans la

cour à partir de 7h50 et de 12h35.

L'horaire de votre enfant est basé sur un cycle de 10 jours, avec 5 périodes par jour. Le cycle de 10 jours permet, entre autres, de déterminer l'horaire des spécialistes (musique, éducation physique et anglais). Par exemple, votre enfant pourrait avoir de l'éducation physique à la deuxième période le jour 2. Les jours cycles sont indiqués sur le calendrier scolaire.

Service de garde

Le service de garde est offert lors des journées de classe du calendrier scolaire, en dehors des heures d'enseignement : le matin (7h à 7h50), le midi (10h17 ou 11h15 à 12h35) et l'après-midi (15h à 18h). Il est aussi offert pendant les journées pédagogiques et selon les besoins, durant la semaine de relâche.

Pour l'inscription, contacter Mme Nathalie Ratté, responsable du service de garde au 418 686-4040 poste 3314

Règles de vie

- Je m'habille convenablement selon les activités et les saisons;
- Je respecte les autres (élèves, membres du personnel, intervenants, ...) dans mes paroles, mes gestes et mon attitude;
 - Je dis non à la violence sous toutes ses formes (verbale, psychologique, physique);
 - Je collabore avec l'autorité de l'adulte;
- Je me déplace en silence dans le corridor;
- Je respecte le matériel mis à ma disposition;
- Je respecte l'environnement;
- Je respecte les règles de sécurité;
- Je me déplace calmement;
- Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu;
- J'ai mon matériel.

Système d'encadrement par privilèges

L'élève obtient des coupons, à échanger contre des privilèges, lorsqu'il respecte les règles de conduite.

Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire:

Prévenir et contrer toute forme de violence et d'intimidation à l'école.



Informations importantes

À l'école, votre enfant peut bénéficier du Club des petits déjeuners. Nous offrons aussi le lait-école 3 jours par semaine.

Deux périodes de collation sont prévues à l'horaire. Les collations de votre enfant doivent respecter la politique alimentaire de l'école:
- Fruits, légumes ou produits laitiers, sans noix ni arachides.

Ne pas oublier:

- L'autorisation "photos" à signer;
- La fiche-santé.

Francisation

Si cela est nécessaire, votre enfant pourrait bénéficier de périodes de francisation.